

Compte-Rendu :

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : Jeudi 26 janvier 2012 à 20 h 30

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal Maire.

Présents : Mesdames FRUALDO A. PIATTI G. QUIVIGER G. BARBIER M.
Messieurs MATHIEU C. MONNAUX H. TISSIER A. HUGOT D.
JOVIGNOT P. THOUVEREY P. GOUSSARD D. RAVON H.

Absents : Monsieur LEFEVRE F. (démissionnaire) Monsieur CAUSSARD J.P. (pouvoir M. HUGOT D.)

Secrétaire de séance : Madame FRUALDO A.

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL :

Madame le Maire fait part d'un courrier émanant de Monsieur Fabrice LEFÈVRE donnant sa démission de son poste de conseiller municipal. Cette décision est acceptée.

CONVENTIONS POUR L'ENTRETIEN DES STATIONS D'ÉPURATIONS:

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de signer une convention régissant la maintenance de nos stations d'épurations de Ligny le Châtel et le Hameau de Lordonnois.

➤ Avec la société AMPL pour la station de Ligny le Châtel.

➤ Avec la société SOTERKENOS pour la station du hameau de Lordonnois,

ÉQUIPEMENT D'UN LOGICIEL A LA STATION DE LIGNY POUR INTERVENTION DANS PROGRAMMATION.

➤ Le conseil municipal à l'unanimité accepte de retenir la société A.M.P.L. pour un montant de 2.400.00€ H.T d'investissement plus 62.00€ H.T. de l'heure en cas d'interventions.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BATIMENT COMMUNAL Grande Rue :

➤ Le conseil municipal accepte la proposition faite portant sur des travaux supplémentaires du lot carrelage à effectuer par l'Entreprise LAPIED pour un montant de 1.250.00€ H.T.

CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'YONNE : (Utilisation gratuite des salles de la Mairie)

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de signer une convention avec le Conseil Général régissant l'utilisation gratuite des salles de la Mairie pour les besoins des travailleurs sociaux.

**ACTION GOUVERNEMENTALE CONTRE LA LIBÉRALISATION
DES DROITS DE PLANTATIONS VITICOLES :**

Le conseil municipal par 13 voix pour et 1 contre décide de soutenir l'action gouvernementale et se prononce contre la libéralisation des droits de plantations viticoles.

PERSONNEL COMMUNAL

**MAINTIEN DU VERSEMENT DES PRIMES EN CAS DE MALADIE
DES AGENTS.**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir le versement des primes aux agents communaux en cas de maladie.

**DÉPART A LA RETRAITE DE M. GORECKI APRES 35 ANS DE
SERVICES**

➤ Le conseil municipal décide de fêter le départ à la retraite de Monsieur GORECKI Christian en lui offrant un cadeau et en lui remettant la médaille d'or du travail.

La commission communale étudiera son éventuel remplacement.

➤ Madame MERCIER Brigitte se verra remettre également la médaille de vermeil du travail

➤ Nous remercions le travail effectué par Md ERRABIH pour son remplacement au secrétariat de la Mairie.

➤ Le conseil municipal accepte de modifier à nouveau le poste d'Adjoint technique à l'entretien divers des bâtiments communaux, surveillance dans les transports et à l'aide au restaurant scolaire de 26/35^{ème} à 33/35^{ème} à compter du 1^{er} mars 2012.

➤ Il est décidé de signer un contrat de travail avec M. GORECKI Christian pour finir l'année scolaire 2011/2012 au poste de surveillant dans les transports de 12 h 00 et 14 h 00 à raison de 1h 30 par jour.

AFFOUAGE DE BOIS :

Le conseil municipal accepte la proposition faite de couper le bois le long du TGV pour 5 € le stère.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'acquisition de 6 panneaux de douche pour les sanitaires du camping municipal, auprès de l'entreprise DELINGETTE pour un montant de 1.192.80€ H.T.

➤ La demande de Monsieur Gilles GOULLEY exploitant agricole sur notre commune sera étudiée lors de la prochaine révision du PLU, lui permettant ainsi l'agrandissement de son exploitation.

Séance levée à 23 h 30

le Maire, ROYER Chantal

